

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1er décembre 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Je vous soumetts le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain de 535 mètres carrés nécessaire à l'élargissement de la rue de Margeon à Montanay, située en bordure de cette voie et appartenant aux conjoints Rigaudier.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, le bien en cause serait cédé au prix de 144 450 F, terrain cédé libre, conforme à l'estimation des services fiscaux (zone UEc au POS) ;

**B - Propose** de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ce compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

**3° - Les dépenses** résultant de cette acquisition seront prélevées sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 64 - opération 0034.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,